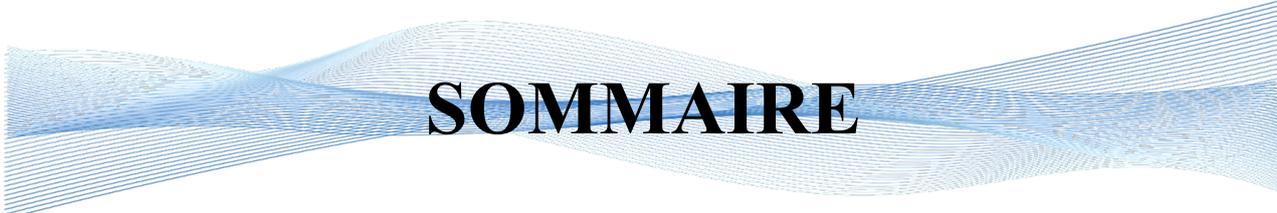




# SAINT-DIZIER-MASBARAUD

## BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2023





# SOMMAIRE

Le mot du maire .....	page 3
Les finances de la commune .....	page 5
Recensement de la population .....	page 8
Information PLUI .....	page 10
Les écoles.....	page 11
Les travaux.....	page 12
Le plan d'eau .....	page 14
Le centre communal d'action sociale ...	page 17
Les commémorations.....	page 18
Ouverture magasin.....	page 19
La société des sciences .....	page 20
Passage d'une pèlerine.....	page 22
Artisan à l'honneur .....	page 23
Information eau potable Masbaraud .....	page 23
Information ENEDIS .....	page 24
Les associations .....	page 25
La page de l'opposition.....	page 34
Informations animaux domestiques .....	page 35
Incivilités .....	page 35
Les rendez-vous festifs .....	page 36

# Le mot du Maire



Chères Administrées, chers Administrés,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

**Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.**

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. En France et en Europe, nous croulons sous un trop-plein de textes réglementaires contraignants.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de l'opiniâtreté, de la résistance et un engagement de chaque instant, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Saint-Dizier-Masbaraud s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie :

La mise aux normes de l'Etang commencée en 2023 et prévue sur 3 ans.

L'enfouissement des Réseaux électriques, téléphoniques, le remplacement des candélabres, le renouvellement du réseau d'eau, en cours de réalisation dans les rues « Las Sinas » et « Gare ».

Le réaménagement de l'accueil, des bureaux et des sanitaires de la mairie de St Dizier Leyrenne en cours d'étude.

La sécurisation de l'agence postale déplacée du multiservice à la mairie à réaliser d'urgence.

L'étude lancée pour la création d'un lotissement au Maucoudert à St Dizier Leyrenne.

La reprise du projet de chaufferie abandonné en 2018.

La rénovation des bâtiments communaux en partenariat avec la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

L'extension de l'éclairage Public route des Gouttes et chemin des Ribières à Masbaraud-Mérignat.

# *Le mot du Maire*

La continuité du programme de remise en état des routes, des pistes et des cimetières.

L'installation d'un pylône téléphonique 4G multi-opérateurs, dans la zone de « Langladure », en 2024.

Enfin la Commune va bénéficier d'une couverture complète en fibre optique, courant 2024.

Enfin je suis satisfait par la reprise de l'épicerie depuis le 1<sup>er</sup> décembre par la Société RELAIS GO EIRL, qui apporte des services complémentaires à la population (Bar, dépannage Tabac, Loto, PMU, Colis...)

Je remercie une fois encore les bénévoles qui organisent, au sein des associations communales diverses animations et tous les administrés engagés qui y participent.

D'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre commune. En parcourant notre site ou en vous connectant à l'application « illiwap » sur votre smartphone et enfin en consultant les panneaux d'information, vous ne pouvez pas passer à côté de la moindre information.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints et mes conseillers municipaux pour leur investissement et leur sens des responsabilités ainsi que l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs pour la qualité de leur travail au quotidien. Sans oublier les trois personnes qui œuvrent à la réussite de notre bibliothèque et les personnes assurant les remplacements au sein des services de la Mairie.

Alors que Noël et le Jour de l'An approchent, apportant des moments de bonheur et de quiétude, nous nous préparons à les célébrer au sein de notre commune. Avec le Téléthon, les spectacles des écoles et le marché de Noël, nous fêterons cette période synonyme de paix et de joie.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Votre maire,  
Joël ROYERE

*Le Maire et le Conseil Municipal  
sont heureux de vous inviter  
à la cérémonie des vœux qui aura lieu  
vendredi 12 janvier 2024 à 19H00  
à la salle des fêtes  
de Saint Dizier Leyrenne.*



# Les finances de la commune

Sur demande du Maire, la Cour Régionale des Comptes a diligenté un contrôle sur la gouvernance de la commune, les conditions de la gestion du multiservice, la fiabilité des comptes, la situation financière. Ce contrôle a débuté le 13 janvier 2022 et porte sur les années 2019 et suivantes. La cour a rendu ses observations définitives le 6 juillet 2023, et le rapport est devenu communicable le 25/10/2023. Vous le retrouverez en entier sur le site internet [www.stdiziermasbaraud.fr](http://www.stdiziermasbaraud.fr) ou celui de la CRC [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

**En bref, le rapport de 46 pages de la Cour Régionale des Comptes indique ce qui suit (*en italique, nos propres explications ou observations*) :**

## LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNE

La CRC nous recommande :

1°) de mettre en place un contrôle interne et financier afin de fiabiliser les comptes.  
*La chambre régionale de la cour des comptes conseille principalement la mise en place de procédures formalisées pour la fonction achat (bons de commande, mise en concurrence, ...)*

2°) mettre en place un inventaire du patrimoine en relation avec le comptable public.  
*L'enregistrement comptable des immobilisations de la commune a été fait au cours des ans sans véritable recensement annuel, ni mise à jour. Un inventaire précis est actuellement en cours.*

3°) établir un plan de contrôle de régies et formaliser le contenu des vérifications.  
*La CRC demande plus de contrôles des régies cantine, garderie, épicerie tant au comptable public, qu'à l'ordonnateur (le maire). Ce travail a été fait et doit perdurer.*

4°) élaborer un règlement intérieur organisant la durée et l'aménagement du temps de travail.  
*C'est aujourd'hui chose faite.*

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE NOUVELLE

La capacité d'autofinancement est confortable grâce à une augmentation globale de 2.1% des produits de gestion contre seulement 0.8% des charges de gestion, et se situe à 15% des produits de gestion en 2022.

Les produits de gestion sont l'addition des ressources fiscales constituées à 90% par les taxes foncières et d'habitation et des dotations de fonctionnement dont 87% est issu de la dotation générale de fonctionnement. Celle-ci est très largement supérieure à la strate régionale et provient directement de la création de la commune nouvelle, à savoir 374 €/habitant contre 148 €/habitant en moyenne. 2022 constate toutefois une diminution de recettes.

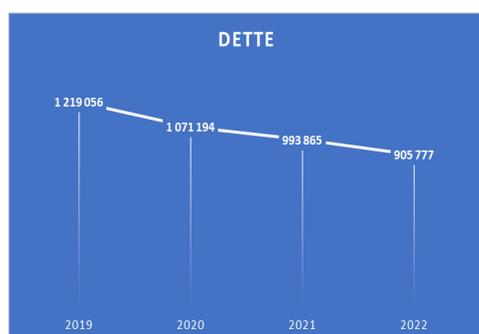
Les charges de gestion restent relativement stables sur la période, en augmentation de 1.8%. Le poids des charges de personnel représente 46.4% soit un niveau comparable à celui des communes relevant de la même strate démographique. Néanmoins les données provisoires de 2022 mettent en évidence une forte progression des charges courantes dont celles du personnel et de subventions de fonctionnement.

# Les finances de la commune

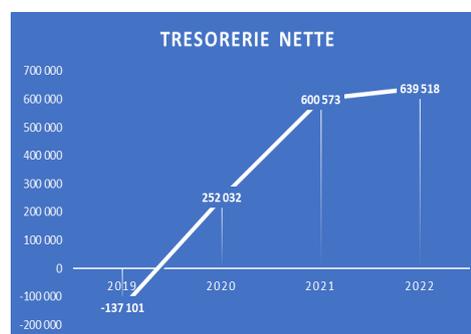
Le financement des investissements : la commune ne dispose pas de plan pluriannuel d'investissement. Néanmoins, après avoir réalisé la construction d'un pôle multiservice, l'opération significative du mandat est la mise aux normes de l'étang communal.

La capacité de désendettement s'établit en 2021, au titre du budget principal, à 2,4 ans et 2,7 ans pour le budget consolidé, soit largement en deçà du plafond national de référence fixé à 12 années pour la même année (2021).

L'évolution de la dette du budget consolidé :



Et la situation de la trésorerie au 31 décembre :



(Graphiques figuratifs)

Négative en 2019, la trésorerie nette s'est chaque année améliorée pour représenter l'équivalent de 232 jours de charges courantes en moyenne au 31/12/2022, ce qui est supérieur à la norme standard.

Il est à noter que la commune a dû ouvrir des lignes de trésorerie pour 250 000 € au cours des exercices 2019 et 2020, ce qui explique la trésorerie nette négative enregistrée en 2019.

Pour information, la trésorerie est abondée par le compte du budget annexe de l'eau/assainissement à hauteur de 107 107 € en 2019 (ce qui n'empêche pas la trésorerie nette d'être négative en 2019), de 132 707 € en 2020 et de 174 300 € en 2021.

Le budget annexe de la section de Murat est constitué essentiellement de frais de garderie de la part de l'ONF et de recettes issues de la vente de coupes de bois. Ainsi :

ANNEE	2019	2020	2021
PRODUITS	66 860	19 979	5 349
CHARGES	9 149	46 764	7 063
RESULTAT	57 711	-26 785	-1 714

Le budget 2020 voit ses charges augmenter du fait du reversement de l'excédent à la section de fonctionnement du budget principal pour un montant de 31 700 €.

## LES CONDITIONS DE LA GESTION DU MULTISERVICE

Par délibération du 27/01/2015, la régie municipale « Epicerie » a été créée sous la forme d'un service public industriel et commercial (SPIC). Elle est dotée de la seule autonomie financière.

# Les finances de la commune

Le maire est identifié dans les statuts comme l'ordonnateur de la régie. Le directeur est nommé par le maire et assure le fonctionnement de la régie (préparation du budget, ventes et achats courants). Le régisseur de l'épicerie dépose chaque semaine les fonds en numéraire à la trésorerie. Le comptable de la régie est le comptable de la commune.

Le contrat signé avec le groupe Casino (*en 2019*) ne semble pas avoir fait l'objet d'une validation par le conseil municipal. A ce jour, la situation n'a pas évolué, la chambre invite la commune à la régularisation de la situation lors du renouvellement du contrat dans le respect d'une part, des règles de la commande publique (mise en concurrence) et, d'autre part, de son obligation de rendre compte au conseil municipal de la signature du contrat.

Il est apparu que la qualité des comptes de la régie multiservice était imparfaite : insuffisance des rattachements des charges en 2019 et 2020, présence récurrente de globalisation des écritures, comptabilisation des factures à leur date de paiement et non à leur date de facturation.

De plus, les opérations concernant la création du multiservice ont été passées en dépenses d'équipement sur le budget principal en lieu et place du budget de l'épicerie, ce qui vient encore fragiliser la fiabilité des comptes.

Par ailleurs l'attention de l'ordonnateur est rappelée quant à la préconisation de la DGFIP de 2018 concernant un contrôle commun plus récurrent de cette régie à enjeux entre l'ordonnateur et le comptable.

Dans le cadre actuel d'une exploitation en régie directe, la chambre considère que la commune demeure tenue de s'interdire le subventionnement de l'activité dont elle peut obtenir l'équilibre du service.

**La chambre recommande donc à la commune la régularisation de la situation, soit en mettant un terme à l'activité, soit en confiant la gérance à un tiers sur le fondement de l'article L. 2251-3 du CGCT.**

## LA GESTION DU PERSONNEL

Evolution de l'effectif en équivalents temps plein travaillé de 2019 à 2021

	2019	2020	2021
TOTAL GENERAL	13.12	12.63	12.96

Le nombre d'agents est plus élevé que la moyenne nationale pour l'ensemble des communes dont la population est comprise entre 500 et 2000 habitants (8.3 équivalents temps plein/1000 habitants).

La chambre recommande qu'un règlement intérieur soit élaboré comprenant certes les dispositions légales générales mais également le fonctionnement de la commune, les horaires de travail ainsi que les moyens de contrôle du respect de la durée légale du travail mis en place, ...

La chambre invite la commune à engager une démarche de réorganisation de ses services par l'établissement notamment de fiches de postes.

# Recensement de la Population

Cette année, Saint Dizier Masbaraud réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2024 ?**

**Contactez la commune au : 05 55 64 40 30**

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le **secrétariat de Mairie. Téléphone: 05 55 64 40 30**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



# RECENSEMENT

de la population



# Recensement de la Population

## Recensement de la population 2024



### C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

### C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

### C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

# Information PLUI

Le 26 septembre dernier la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest organisait la soirée de lancement des travaux d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'espace Claude Chabrol à Sardent.

Lors de cette soirée, les 43 communes étaient invitées à faire connaissance avec l'équipe technique qui va les accompagner dans ce projet important pour l'avenir du territoire. Durant près de 4 ans, élus et techniciens seront mobilisés en répondant à la question suivante : comment souhaite-t-on vivre à Creuse Sud-Ouest dans 15 ans ?



Ce projet fera l'objet d'une vaste concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment avec les habitants. Un registre de concertation est d'ores et déjà disponible dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de communes aux heures d'ouverture. Des temps d'échanges seront organisés à partir du printemps prochain (informations à venir).



Après la réalisation du diagnostic de territoire qui permettra de faire émerger les enjeux, la seconde étape dont le démarrage est prévu à l'automne 2024 permettra de rédiger le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document prospectif indiquera les orientations générales choisies par les élus sur l'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire : logement, commerces, équipements et services publics, mobilité, agriculture, économie, environnement, risques naturels, changement climatique, etc. La troisième et dernière étape technique permettra enfin de traduire le PADD en règles d'urbanisme. Le calendrier prévisionnel prévoit une approbation du PLUI et un démarrage de sa mise en œuvre à partir de mi-2027.

La communauté de communes reste à votre disposition pour répondre à toute question relative à ce projet et vous attend nombreux pour participer à la concertation à partir du printemps 2024 ([plui@creusesudouest.fr](mailto:plui@creusesudouest.fr) / 05.55.54.04.95).



# Les écoles

## Effectifs de nos écoles

Ce sont 88 enfants que nous accueillons chaque jour, de 7 h à 19 h, encadrés par 7 agents communaux.



	MASBARAUD MERIGNAT	SAINT DIZIER LEYRENNE
Directrices	Madame BROUSSE Stéphanie	Madame PANTIN Pascale-Anouche
Maternelle	14	14
CP/CE1	10	18
CE2/ CM1/ CM2	16	16
<b>ENSEMBLE</b>	<b>40</b>	<b>48</b>

## Ecole de Saint Dizier Leyrenne :



En cette nouvelle année scolaire 2023/2024, nous comptons 46 élèves à l'école de Saint Dizier Leyrenne répartis sur trois niveaux.

De nombreux projets sont menés cette année encore. Notamment avec la poursuite de la natation et Ecole et Cinéma. Les élèves ont participé à l'action Nettoyons la nature et au projet ELA afin de récolter des fonds au profit de l'association.

Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour de nouvelles aventures de nos petits écoliers...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

## Ecole de Masbaraud-Mérignat :

Enfants, parents et enseignants ont retrouvé le chemin de l'école, le lundi 4 septembre.

En ce début d'année scolaire, l'école accueille 40 enfants de la Toute Petite Section de maternelle au CM2. Ceux-ci peuvent se divertir pendant les récréations grâce aux aménagements qui ont été réalisés durant l'été.

Une nouvelle poutre, une table avec deux bancs ainsi qu'un banc de l'amitié ont été installés à divers endroits de la cour. Deux nouveaux jeux ont également été tracés en haut de celle-ci : un « escargot alphabet » et un jeu « serpents et échelles ».

Cette année, les enseignantes ont décidé de mener un projet commun sur le thème de l'alimentation. Tous les vendredis matins, les enfants découvrent et dégustent un nouvel aliment. Lors de la première période, ils ont mangé des fruits frais de saison et lors de cette deuxième période, ils savourent divers fruits secs.

Avant les vacances de la Toussaint, nous avons également visité les Vergers du Grand Murat à Bénévent l'Abbaye, participé aux ateliers du goût à Guéret, accueilli un charcutier et une charcutière afin d'en apprendre plus sur leur métier et nous avons mis en place différentes activités lors de la semaine du goût.

L'année s'annonce bien chargée et en attendant de vous raconter la suite, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Madame BROUSSE.



# Les travaux réalisés

## Voirie

Cette année des travaux de voirie ont été réalisés sur les pistes communales.

C'est le chemin qui relie le village de Champroy à celui des Jarges qui a été goudronné dans les montées et virages. Cet entretien permettra de limiter le ravinement lors des grosses pluies.



Coût chemin 36 543 €

Le cimetière de Masbaraud a quant à lui été bitumé au niveau de l'allée principale.

Coût cimetière 6 846 €



La route de Teillet a été refaite.

Coût route 6 206 €

## Ecole de Masbaraud Mérignat

\*A l'intérieur: suite à une augmentation du nombre d'enfant ayant besoin de faire la sieste, un nouveau dortoir a été aménagée .



\*A l'extérieur: Nouveau portail installé.

Coût portail 6 402 €    Reste à charge 231 €



Aménagement de nouveaux jeux dans la cour de récréation



# Les travaux réalisés

## Salle des Roches

Le sol de la salle des Roches est en cours de rénovation. Dès que les travaux seront terminés, la salle sera à nouveau disponible à la location.



## Eclairage:

De nouveaux lampadaires ont été installés sur la commune

\*Route de la Gare  
(Enfouissement des lignes)

\*Allée des Gouttes

\*Chemin des Ribières

Coût éclairage 68 650 €  
Reste à charge 11 625 €



## Bâtiments:

Des travaux d'électricité et de plomberie ont été réalisés au niveau du multiservice, afin de séparer les espaces. Ainsi, chaque magasin possède désormais son propre tableau électrique et son propre chauffe-eau.

## Installation:

Un totem indicatif « la Creuse à vélo » a été installé sur la place par la communauté de communes.

Une partie de la route des Arces va être refaite



# Le plan d'eau

Le dernier bulletin municipal a présenté l'état des travaux réalisés l'année 2022 ainsi que l'opération de vidange de mai 2023 qui a initié le démarrage des travaux 2023.

Ceux-ci, comme prévu au projet, ont consisté à réaliser la dérivation de la Leyrenne sur la rive gauche de la retenue et à créer un répartiteur de débit, c'est-à-dire la prise d'eau du nouvel étang.

Il aura manqué 3 semaines de beau temps pour finaliser cette phase de travaux 2023 qui devait se conclure par la mise en eau de la dérivation de la Leyrenne afin que les sédiments de l'étang puissent sécher une année de plus, facilitant ainsi les travaux de curage prévus pour 2024.



Grand bassin de décantation

Lorsque les crues d'octobre qui ont mis un terme au déroulement du chantier sont survenues, l'entreprise Buesa venait de terminer la contre digue, ce merlon de terre de 700m de long et de 2 à 5m de hauteur séparant la future retenue de la rivière. Il ne manquait plus qu'à poser les protections des berges avec les matelas reno (cage métalliques remplies de galets) et un géotextile 3 dimensions pour pouvoir mettre en eau le nouveau chenal et terminer la tranche annuelle. Ces travaux sont reportés au printemps.

Les crues n'ont que peu dégradé les travaux mais le bassin de décantation est désormais comblé à un tiers par des sédiments. Etant conçu pour cela, il assure toujours son rôle de traitement des eaux turbides.

La réalisation de la contre digue a été la principale tâche de l'année car l'ouvrage est imposant : il a nécessité le curage et évacuation de plus de 20 000 m<sup>3</sup> de sédiments afin de réaliser une fondation stable pour la contre digue puis un remblai de 25 000 m<sup>3</sup>. A raison de 10 m<sup>3</sup> de matériaux transportés en moyennant les tracto-bennes et les tombereaux, c'est donc 4 500 navettes qui ont été effectuées en 5 mois.

Les matériaux de la contre digue, trouvés sur les parcelles communales environnantes, étaient de très bonne qualité en terme de compactage et d'étanchéité (une trentaine d'analyses physico-chimiques ont été effectuées) et le compactage du remblai était très correct (des tests géotechniques ont été effectués tous les 100m).



Compactage du remblai  
(30/08/2023)

Le volume important de la contre digue a nécessité la création de plusieurs excavations d'emprunts dans des parcelles communales autour du plan d'eau. Celles présentent dessous le lotissement des Roches sont très visibles et désormais remplies d'eau. Elles seront toutes rebouchées, en 2024 lors du chantier de curage, et les terrains seront rendus à l'identique. En effet, le remblai de ces trous avec les sédiments de l'étang ne va pas créer de bourbiers car les sédiments sont au final très peu organiques mais très sableux. De plus, ils seront recouvert de la terre végétale mise de côté lors des déblais.



Etang après vidange  
(1<sup>er</sup> juin 2023)



Brèche de l'ancien barrage

# Le plan d'eau

L'éloignement, localement, de la contre digue du chemin de rive gauche peut surprendre mais cela a été imposé par l'administration en charge de l'environnement pour que la dérivation de la Leyrenne ne ressemble pas à un « fossé » accolé au talus mais a une rivière à part entière avec un lit mineur et un lit majeur lui permettant de s'étendre lors des crues et assurer ainsi sa fonction d'écrêtement des crues, d'auto-curage de ses sédiments et d'hydratation de zones humides connexes. Cet espace de liberté du cours d'eau va permettre de créer des méandrages et de renaturer le lit et les berges du ruisseau.



Finitions du répartiteur de débit (04/10/2023)

Un autre aménagement a été réalisé cette année, il s'agit du répartiteur de débit du futur plan d'eau. Comme pour chaque étang, il est nécessaire d'avoir un ouvrage permettant de restituer 2/3 des eaux à la rivière et de donner 1/3 des eaux à l'étang. Cet ouvrage est légèrement différent des plans de conception au niveau de sa prise d'eau car il était prévu de créer des montants en béton chapeautés par des traverses de chemin de fer pour le passage des engins d'entretien des espaces verts mais l'entreprise Guintoli a préféré poser des dalots (buse de sections transversales rectangulaires) ce qui remplace le tablier bois par un tablier en béton plus pérenne. Il manque encore la pose des grilles sur cet ouvrage et quelques enrochements jointoyés mais cela est reporté à l'année prochaine.

En terme de problèmes rencontrés, on notera un dépassement important des quantités de déblais et, par conséquent, des quantités de remblais donc un surcoût du poste de terrassement.

Une optimisation des tâches 2022 et de l'année prochaine a été effectuée de manière à absorber ce surcoût sans impacter le coût total du projet et tout en conserver la qualité des ouvrages à créer.

La principale raison à ce déblai supplémentaire était liée à la rencontre au niveau de l'ancienne plage de sédiments meubles sur une profondeur de 2.5m au lieu des 0.8m attendus. En effet, les études pédologiques réalisées sur ce secteur par échosondages (l'étang était en eau à l'époque, il n'existait aucune autre technique plus fiable) avaient révélé que l'horizon dur était à seulement 0.8m de la surface des sédiments. Durant le chantier, il a bel et bien été trouvé une couche dure à cette profondeur mais celle-ci n'était pas le vieux fond mais un lit de galets reposant sur un géotextile posé sur une couche meuble de 1.5m d'épaisseur. Après enquête, il s'avère que des travaux de réfection de la plage avaient été réalisés il y a 25 ans et la structure créée a faussé les sondages.

En terme d'ajustements de chantier, il a été décidé, à la fois pour réaliser des économies et car certaines conditions du chantier étaient plus favorables qu'augurées, de ne pas réaliser :



Démarrage du déblai (le 13/06/2023) à l'ancienne plage

Le barrage en bottes de pailles de 60m destiné à éviter les glissements des sédiments durant l'hiver 2023-2024. En effet, les sédiments, de nature très sableuse, ne sont pas fluants.

La descente d'eau provisoire de fin de dérivation en géomembrane EPDM. En effet, la dérivation n'a pas été mise en eau.

Le remplacement de la buse du ruisseau de Montabarot. En effet, le chantier ne l'a pas altérée.

La réfection du puisard de l'entreprise « Jardins en marche ». En effet, la Leyrenne passera juste à côté du puisard, le pompage de par sa conception en massif drainant restera fonctionnel.

# Le plan d'eau

A noter, par rapport à certaines idées reçues, que le marché de travaux de curage des sédiments prévoit une quantité à curer de 20 050 m<sup>3</sup> et 4 100 m<sup>3</sup> supplémentaires peuvent être rajoutés à la place d'un poste devenu non nécessaire qui consistait à créer des pistes d'accès dans le fond de l'étang.

Cela ne représente pas l'intégralité des sédiments à curer du nouvel étang (environ 120 000 m<sup>3</sup>).

Il s'agit juste du volume à extraire pour que le miroir d'eau du futur étang atteigne une surface de 7 ha.

En effet, il y a aujourd'hui une surface de 2.4 ha de sédiments située au dessus de la future ligne d'eau de l'étang (altitude 400.20m NGF).



Remplissage de l'alvéole de stockage par des sédiments liquides (27/07/2023)

Si le projet n'a pas prévu le curage intégral des sédiments du nouvel étang, c'est car cette opération n'est pas financée, donc sur fond propre de la commune. Le coût du curage est de 5.2 euros HT/m<sup>3</sup>...

Bien qu'aucun sédiment nouveau n'arrivera dans l'étang grâce à la dérivation et au répartiteur de débits, le nouvel étang renfermera une certaine quantité de sédiments. Sa profondeur maximale sera d'environ 4m et sa profondeur moyenne sera d'environ 2m.

Les travaux reprendront au printemps dès qu'une large fenêtre météorologique le permettra. Il s'agira de la dernière année de travaux. Les principales opérations seront la création du nouveau barrage avec les déblais de l'ancien, la création d'une passe à poissons sur la fin de la dérivation pour pallier la chute de 2.0m de haut, la naturation de la dérivation, le curage des sédiments sur le premier tiers amont de la future retenue et la remise en état des terrains notamment le rebouchage des zones d'emprunts de matériaux.

Coût plan d'eau à ce jour 629 492 €  
Reste à charge 240 102 €



Fouille de la clef d'étanchéité de la contre digue (02/08/2023)



Réalisation du noyau d'argiles (09/08/2023)



Démarrage du déblai au niveau de l'ancien moulin (27/07/2023)

# Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, Centre Communale d'Action Sociale, associe, sous la présidence de M. le maire, des élus municipaux, et, en nombre égal, des "personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune". Il présente donc un modèle de gestion partagée et citoyenne.

Il doit analyser les besoins sociaux de l'ensemble de la population et, de ce fait, devient un observatoire social sur les conditions de vie des habitants de la commune.

Il se retrouve au cœur de multiples dispositifs concernant la politique de la ville, du logement, de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Il est clairement identifié par la population comme lieu où s'adresser pour obtenir une aide, être orienté vers d'autres organismes sociaux, pour défendre les dossiers de demande d'appartements.

Il joue donc un rôle de recours, d'orientation et d'information, véritable agence sociale de proximité, dont le statut d'établissement public communal introduit une relative distance envers la municipalité en assurant ainsi une certaine neutralité.

**Le C.C.A.S de Saint-Dizier-Masbaraud particulièrement vigilant et actif continue à faire face à toutes ces actions, pour exemple :**

**PERSONNES VULNERABLES:** Cet été a été difficile en raison de la canicule qui s'est prolongée jusqu'en octobre. Nous avons été particulièrement vigilants auprès des personnes vulnérables. Le registre nominatif et confidentiel des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à leur domicile, était mis à jour et prêt pour être communiqué aux services de la Préfète.

**Personnes en Difficulté :** Le CCAS est le lien permanent entre les administrés et les autorités décisionnelles compétentes, l'UTAS, le Conseil Départemental de la Cohésion Sociale et le Tribunal. Depuis juillet 2023, nous avons participé à la constitution de plusieurs dossiers d'aide sociale et à leur instruction.

**Aides Personnalisées d'Autonomie et Admission en Ehpad :** Depuis six mois, nous avons reçu de nombreuses demandes que nous avons géré.

**Secours Social :** Le CCAS est un secours ponctuel, répondant à des demandes urgentes et de plus en plus fréquentes.

**Colis :** Pour Noël 2023, le CCAS a décidé de renouveler la distribution de colis destinés aux Aînés ayant atteint l'âge de 72 ans.

**Etat Civil :** Nous nous félicitons d'avoir enregistré 6 naissances pour cette année 2023. Malheureusement nous déplorons 15 décès.



**Femme victimes de violences:** Le chiffre des victimes est en constante augmentation. Il ne faut pas hésiter à appeler le **N° d'urgence : 39.19**

**France Lyme :** La dernière rencontre a eu lieu le 7 novembre 2023 à la mairie de St Dizier Leyrenne sous la conduite de Mme BAUDRY responsable de la section Creuse. Pour tous renseignements : courriel : **contact@francelyme.fr**

# Les commémorations



« Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2023, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France ».

Extrait du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



A 10h30 à Masbaraud-Mérignat puis à 11h00 à Saint Dizier Leyrenne, élus et administrés se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à tous ces jeunes, ces soldats à peine sortis de l'enfance au destin tragique. A tous ceux qui ont donné leur vie pour la France .

Après le discours officiel, une gerbe de fleurs a été déposée au pied de chaque monument et un hommage a été rendu par un temps de recueillement.

Un vin d'honneur dans la salle de la mairie de Saint Dizier Leyrenne a clôturé cette journée anniversaire de l'armistice qui mit un terme à la première guerre mondiale, il y a 105 ans.

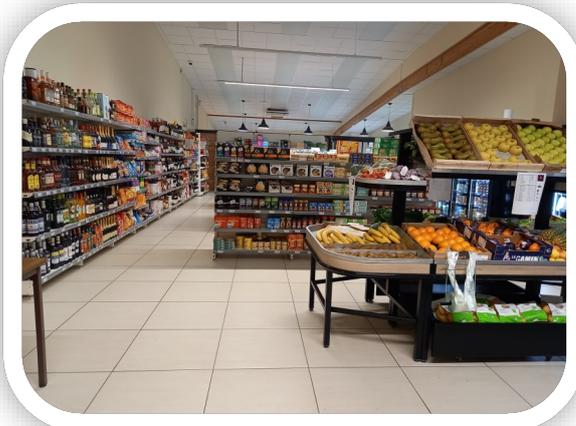


# Ouverture magasin

Le 1er décembre, la société RELAY GO EIRL a ouvert un nouveau multiservice dans le bourg de saint Dizier Leyrenne.

L'offre des services proposés est variée et complète.

RELAY GO c'est un vrai lieu de vie avec une supérette avec tous les produits indispensables, aussi bien en épicerie, en frais, en fruits et légumes, en surgelés, produits traiteur, fromages à la coupe, ...



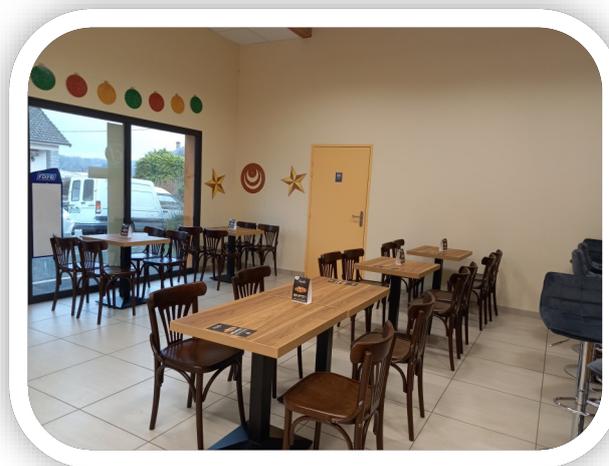
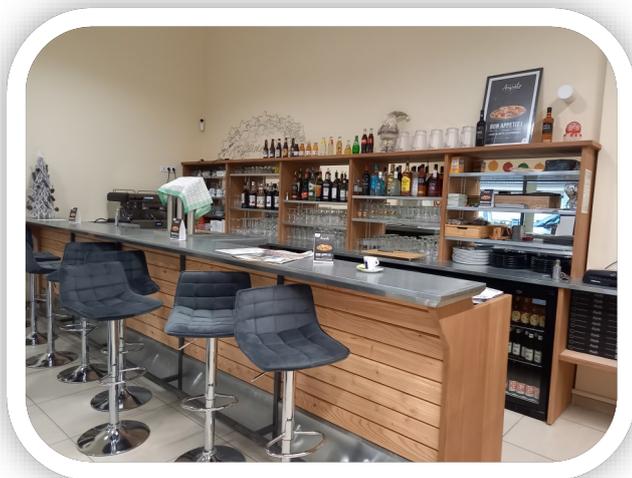
C'est aussi un bar, dépannage tabac et accessoires avec FDJ (Française des Jeux) et presse. Le magasin est également un point relais Pic up retrait et dépôt (Colissimo, Chronopost, DPD).

RELAY GO vous propose aussi des services bancaires: Point Vert du Crédit Agricole, compte Nickel, avec service cashback (retrait espèces avec courses avec une commission).

Vous pouvez aussi y acheter votre carte de pêche!

Prochainement le PMU et le gaz!

RELAY GO vous propose des pizzas sur place et à emporter!



Vous serez accueilli par une équipe enthousiaste aux horaires suivants

LUNDI	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	8H00 - 12H30	15H30 - 19H00
MERCREDI	8H00 - 12H30	FERMÉ
JEUDI	8H00 - 12H30	15H30 - 19H00
VENDREDI	8H00 - 12H30	15H30 - 19H00
SAMEDI	8H00 - 12H30	15H30 - 19H00
DIMANCHE	8H00 - 12H30	FERMÉ

# La société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse

Le 15 et 16 juillet 2023, la Société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse (SSNAHC) a tenu sa séance foraine annuelle à la salle polyvalente de Saint-Dizier-Leyrenne, mise à disposition par la municipalité de Saint-Dizier-Masbaraud.

La SSNAHC a été créée en 1832. Animée par des bénévoles, elle a poursuivi ses activités sans interruption depuis cette date, notamment par la publication d'un volume annuel de *Mémoires* contenant des articles d'archéologie, de sciences naturelles et d'histoire sur le département de la Creuse et par la tenue de six séances annuelles de communications ouvertes à tout public.

Le 15 et le 16 juillet en matinée, a été présentée une exposition préparée par des bénévoles de la Société à partir de la collection des *Mémoires* et traitant de l'histoire et du patrimoine des communes du canton de Bourgneuf. Elle était complétée par trois panneaux consacrés à la construction de la voie ferrée Vieilleville-Bourgneuf, préparés par une adhérente de la Société Mme Nicoulaud (enseignante en retraite).

L'inauguration de cette exposition a eu lieu dans la matinée du 15, en présence de M. Guy Avizou, président de la SSNAHC entouré de plusieurs membres du bureau, du maire de Saint-Dizier-Masbaraud M. Joël Royère et de la conseillère déléguée Mme Isabel Chabrier, de la conseillère départementale Mme Marinette Jouannetaud et de plusieurs élus du canton.



L'après-midi, devant environ une centaine de personnes, s'est déroulée une séance de cinq communications sur l'histoire et le patrimoine du canton de Bourgneuf.



Dans la première, M. Guy Avizou a évoqué la première élection de René Viviani comme député de l'arrondissement de Bourgneuf en avril 1910, expliquant les circonstances de son « parachutage » dans la Creuse et retraçant les péripéties de la campagne électorale.

Dans la seconde communication, Mme Marie-Françoise Gréminger, ancienne journaliste de France Bleu Creuse a retracé le destin tragique des Cahen, une famille juive, dont six de ses membres sont victimes de la rafle du 21 juillet 1944, déportés à Auschwitz et exterminés dans les chambres à gaz.

La troisième communication, présentée par M. Daniel Boueyre, maire de Bosmoreau-les-Mines, était consacrée aux mines et aux mineurs de Bosmoreau-les-Mines. L'auteur a retracé l'évolution de l'exploitation et celle des conditions de vie des mineurs, depuis les origines de la mine jusqu'à sa fermeture en 1958.



La quatrième communication, présentée par M. Richard Jonvel, archéologue médiéviste et moderniste, portait sur une présentation du résultat des fouilles menées depuis 2016 sur le site de Murat, qui ont permis de mieux connaître ce site fortifié de l'époque carolingienne, protégé par un système de remparts et de fossés.



Enfin, dans la dernière communication, Mme Janine Nicoulaud a évoqué la construction de la voie ferrée Vieilleville-Bourgageuf, au début des années 1880. Elle a fait ressortir l'importance économique de cette ligne pour les communes desservies, les enjeux du choix de l'emplacement de la gare de Bourgageuf terminus de la ligne, le rôle de Martin Nadaud dans la concrétisation du projet et enfin analysé les caractéristiques architecturales des différentes gares.



À la suite de la séance de communications, les participants ont pu visiter l'église et la place de Saint-Dizier sous la conduite de MM. Michel Laroche et Alan Whitten et découvrir le musée de M. Jean-Pierre Chambraud et sa très riche collection d'objets et de documents de la période de la seconde guerre mondiale.

Au total une excellente journée, qui a donné entière satisfaction à l'ensemble des participants. Encore merci au maire et à la municipalité pour la qualité de son accueil.



# Passage d'une pèlerine

Le 17 novembre 2023 nous avons été sollicités pour accueillir Ann SIEBEN américaine qui a engagé depuis deux ans un Tour de France à pied des 281 communes Françaises « **Saint MARTIN** ». Elle a déjà parcouru plus de 100000 km, dans de nombreux pays par le monde.

Chaque année du 10 novembre au 15 février Ann réalise une boucle de 2500 km à pied et relie environ 60 communes « **Saint-Martin** », mais également un certain nombre de communes-étapes. Elle parcourt chaque jour environ une quarantaine de km en empruntant les chemins ruraux. Cette année, elle a entamé sa 3<sup>ème</sup> boucle qui concerne le **Sud-Est de la France**.

Afin d'atteindre son objectif, Ann est accompagnée et suivie en amont par un mentor pour lui assurer son hébergement et sa sécurité.

C'est ainsi que cette personne a contacté la Mairie de Saint-Dizier-Leyrenne pour le gîte et le couvert du 17 novembre. C'est avec plaisir que Madame Isabel CHABRIER a accepté de l'accueillir à Masbaraud.

Ann est arrivée à 17 heures à la mairie de St Dizier. Fatiguée, nous lui avons offert une collation. Elle nous a remercié chaleureusement pour notre accueil. Puis pour officialiser son passage, elle nous a demandé l'apposition sur son carnet du tampon Marianne de la mairie et nous avons pris quelques photos.

Ann est une femme passionnante qui témoigne sur les belles histoires et les belles rencontres qu'elle vit tout au long de son périple. Au cours de la soirée, elle nous a décrit sa vie sur son pèlerinage autour des valeurs de Saint Martin.

Pour sa prochaine étape à Royère de Vassivière, nous nous sommes assurés de lui trouver un lieu où elle serait accueillie pour se nourrir et passer la nuit au chaud, grâce à la proposition du bar restaurant « L'ATELIER ».



Ann est repartie à 8 heures de Masbaraud-Mérignat.

En février elle devra retourner aux Etats-Unis en raison de l'expiration de son titre de séjour. Enfin, elle repartira l'an prochain sur d'autres chemins sans bâton, mais avec son gros sac à dos et sa foi...

Nous lui souhaitons un bon pèlerinage et de belles rencontres.

# Artisan à l'honneur



Samuel DUPRAT menuisier à Saint-Dizier-Masbaraud a reçu le titre prestigieux de « Maître Artisan ».

La Menuiserie DUPRAT, installée sur la zone industrielle de Langladure, est dirigée depuis 2010 par Samuel DUPRAT.

Grâce à son savoir-faire et ses qualités exceptionnelles, la plus haute distinction attribuable à un artisan lui a été octroyée.

Ce label récompense un travail « totalement fait en Creuse » car sa démarche est éco- responsable puisqu'il travaille en utilisant du bois issu des forêts creusoises.

Samuel DUPRAT fabrique des portes et des fenêtres « sur mesure ». Il travaille avec les Mairies et les particuliers. C'est une chance de l'avoir à proximité, chez nous, et de pouvoir confier nos projets à un expert.

Ce gage d'expérience et de qualité est un attrait pour les futurs clients et cette reconnaissance est « le couronnement d'une carrière d'artisan ».

Nous lui adressons nos plus vives félicitations et lui souhaitons une prospérité bien méritée.



## Info eau potable Masbaraud

La Loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de la compétence eau des communes aux Communautés de Communes prévoit le transfert au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Jusqu'à ce jour, la commune historique de Masbaraud-Mérignat est gérée en régie communale. Cette obligation réglementaire, nous oblige à transférer la compétence eau potable.

Suite à une réunion publique d'information, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper et de transférer la gestion de l'eau de Masbaraud-Mérignat au **S.I.E de l'Ardour** qui gère déjà la commune historique de Saint Dizier Leyrenne. A son issue, une Convention portant sur le lissage des prix sur cinq ans a été signée.

**A partir de ce jour, le 1<sup>er</sup> JANVIER 2024, pour tous renseignements ou panne, vous devrez vous adresser au Syndicat.**

**Coordonnées :**

**Téléphone : 05 55 81 50 91**

**Urgences : 24h/24 et 7j/7 : 06 77 02 56 86**

**Ouverture : du lundi au jeudi : 8h/12h-13h30/17h30**

**Le vendredi : 8h/12h-13h30/16h30**

**Adresse :**

**S.I.E. ARDOUR**

**Z.A. Route de Limoges**

**23210 MARSAC**

**Site Internet : <https://www.sie.ardour.fr>**

**Mail : [sie.ardour@orange.fr](mailto:sie.ardour@orange.fr)**

# Infos ENEDIS

ENEDIS

## En cas d'incidents sur le réseau électrique, consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler toute situation dangereuse au Dépannage 24h/24 et 7j/7 (fils électriques trop bas ou à terre poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

09 726 750 23

N° DE DEPARTEMENT

### Enedis Panne et Interruption

Suivez en temps réel les coupures sur votre commune, avec des informations sur leurs origines mais aussi les numéros à joindre et la possibilité de signaler de nouvelles coupures



ENEDIS

## Groupes électrogènes

Adoptez les bons gestes de sécurité



## Mettez votre disjoncteur principal sur 0

Pour éviter tout risque d'électrocution, mettez impérativement le disjoncteur principal de votre installation électrique sur 0 avant de mettre en route votre groupe électrogène



Si vous ne mettez pas votre disjoncteur en position 0, vous risquez de provoquer l'électrocution des personnes se trouvant dans l'environnement du réseau comme des riverains, des équipes ou prestataires d'ENEDIS ou encore des services de secours.

# Les Associations

## Les Amis de l'Ecole Laïque de St Dizier



Pour ce début d'année scolaire 2023-2024, l'AEL a déjà été très active !!

En collaboration avec la Communauté de Commune, nous avons participé à l'organisation du spectacle *Traits* le 08 Octobre.

Nous avons investi la place de l'église en la décorant avec l'aide des enfants aux couleurs d'Halloween. Ils ont également réalisé des activités autour d'Halloween : petites araignées, fantômes,...

Le 31 Octobre, les enfants ont pris des forces autour d'un bon goûter réalisé par *Donuts en Folie* avant d'aller défiler dans le bourg et réclamer : « Des bonbons ou un sort !! ».

Nous remercions les habitants pour leur participation, les enfants ont été ravis!



Lors du Téléthon du 09 Décembre, nous avons sollicité les pompiers de Bourgneuf pour mettre en place des activités pour les enfants : utilisation de la lance à incendie ou encore grimper à la grande échelle.

Ils ont réalisé en amont une banderole afin de décorer la salle des fêtes pour l'évènement.

### Activités à venir :

Décembre :

Marché de Noël

Février :

Carnaval avec son joli défilé

Foire aux boudins

Juillet :

Kermesse

Pour suivre toutes nos aventures, rendez-vous sur notre page Facebook : **AEL St Dizier Masbaraud**

Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !!

Votre équipe AEL

## Patrimoine & Loisirs

En 2023, de nouvelles activités ont été finalisées, actuellement divers ateliers vous sont proposés, et nous espérons que ces activités vont continuer en 2024. Mais cela dépend en grande partie du niveau d'intérêt de la population de St Dizier Masbaraud.

Lundi matin Aqua Gym à la piscine de Saint-Léonard (voyage assuré ).

Lundi après midi atelier de peinture 2 fois par mois, Salle des Roches.

Mardi à 18h30 cours de yoga, Salle des Fêtes.

Jeudi à 17h45 cours de chi-kong, Salle des Fêtes.

Le 30 septembre 35 personnes ont visité Chambord par une journée ensoleillée.



Le 26 janvier à 19h00 dans la Salle des Fêtes à St Dizier Leyrenne nous tenons notre assemblée générale annuelle, et tous sont les bienvenus.

En projet :

11 décembre un concert sur le thème de la fête de Noël 19h30 à la Salle des Fêtes.

Venez nous rejoindre avec vos idées, des propositions et votre désir de participer à l'animation de votre commune.



## L'ACCA de Masbaraud

Afin de gérer au mieux les déchets de chasse, un bac d'équarrissage est à la disposition des ACCA du secteur. C'est l'ACCA de Masbaraud qui en a la gestion.

Cependant, des incivilités ont été observées. En effet, des éléments de l'équipement ont été volés. Ces vols empêchent le bon déroulement du ramassage des déchets.

Cela crée des nuisances pour tout le monde.

Petit rappel: ce bac d'équarrissage est réservé aux ACCA du secteur et n'est pas ouvert au public. A ce titre, nous vous demandons de ne pas déposer de déchets de n'importe quelle nature.



Merci de votre compréhension.

L'ACCA de MASBARAUD vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année!



# Comité des fêtes

## Le comité des fêtes vous remercie de votre présence à nos manifestations 2023.

Retour en images sur la fête du dimanche 6 août 2023

Madame Ragot et Madame Potin



Damien Auberti



Bebert des Forbans



Patrice Mege



Les Leyrennettes en folie!



Merveille des eaux pour clôre la fête en beauté!!!



## ST DIZIER-MASBARAUD

Stade de St Dizier-Leyrenne

## CONCERT

organisé par le Comité des Fêtes  
**SAMEDI 29 JUIN 2024**

Début du concert 19 h 30 - Accueil du public à partir de 16 h

1<sup>ère</sup> partie : Blind Test  
Patrice MEGE (sosie de Michel Delpech)  
chante les années 60 et 70

2<sup>ème</sup> partie

carrement  
PROD.COM

## LA FOLIE DES ANNÉES



WILLIAM  
DÉBUT DE SOIRÉE

PATRICK  
HERNANDEZ

PHILIPPE

COOKIE  
DINGLER

JEAN-PIERRE  
MADER

EN LIVE

Photo: Christophe Lecoq - 2024

CREUSE  
Département

CREUSE  
SUD-OUEST  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OT Bourgneuf

CA  
bleu

## Voici nos manifestations pour 2024 :

Le samedi 29 juin 2024: concert:

La folie des années 80

Le dimanche 4 août 2024: course de  
caisse à savon .



Octobre : loto



Le comité des fêtes vous souhaite de passer de  
bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous  
revoir l'année prochaine.

# Les arts' en ciel de Masbaraud Mérignat

L'association réunit une vingtaine de passionnés de l'art pictural, originaires de toute la Creuse  
**DEPUIS DIX ANS.**

A l'occasion de sa création le 29 août 2014, l'association fêtera cet anniversaire décennal, du 23 au 30 août 2024, à la Salle des Fêtes de Saint Dizier Leyrenne.

Cette année, pour la première fois, dans la même salle, elle a exposé près de 200 réalisations, du 25 août au 01 septembre 2023.



Au vu de la diversité des œuvres présentées, les visiteurs ont pu trouver celle qui le séduira, des fleurs éclatantes, des paysages gorgés de soleil, là, des portraits au traits tirés avec minutie. Toujours réalisés avec des produits bio, sans odeur, sans produits chimiques.

Au milieu de cet ensemble, le regard a été attiré par des moulages en plâtre, merveilleusement peints, des toiles miniatures délicatement précises. D'autres amis peintres s'étaient joints à nous.

Bien évidemment, nous avons convié Bart GYSENS, Potier-Céramiste à St Dizier Leyrenne pour exposer ses créations venant ainsi compléter l'éventail des créations artistiques.

Cette exposition a eu un succès certain puisque nous avons reçu plus de 300 visites entre le jour du vernissage et la semaine qui a suivi où nous étions plusieurs artistes peintres à accueillir les visiteurs, tout en pinçant sur nos toiles, pinceau ou couteau en main et répondant à leurs questions.



Enfin, les 16 et 17 septembre 2023, pour la journée du Patrimoine, à la demande de Monsieur Jean-Pierre CHAMBRAUD, nous avons exposé une sélection de nos tableaux sous un barnum installé à cet effet par ses soins et nous le remercions.

Enfin, l'assemblée générale de l'association s'est tenue le 15 novembre 2023 en présence de nombreux adhérents.

La présidente a déroulé le bilan des activités en 2023, puis la trésorière a présenté le rapport financier 2023 et le prévisionnel pour 2024.

Enfin, les projets pour 2024 développés par la présidente ont été acceptés par les adhérents, en espérant qu'ils soient réalisés.

Autre manifestation à laquelle nous participerons : **le dimanche 5 mai 2024 à la Maison Martin NADAUD La Martinèche SOUBREBOST**, la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest organise un événement pour que les associations se fassent connaître et ainsi échanger avec d'autres et de futurs adhérents.

Nous rappelons que notre Atelier a lieu tous les mercredis de 13 heures à 18 heures à la salle polyvalente de Masbaraud-Mérignat, 3 route du Montalescot.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Madame Isabel CHABRIER, Présidente, au Tél. 06 80 13 81 85 ou par Mail : [isabel.chabrier@orange.fr](mailto:isabel.chabrier@orange.fr)



# Le Leyrenne Athlétic Club



La nouvelle saison a débuté le 01 Septembre et c'est déjà plus de 32 athlètes qui ont renouvelé leur licence 2023/2024 au LEYRENNE ATLETIC CLUB. Au bout de ces 3 mois de compétitions c'est beaucoup de satisfaction avec de nombreuses victoires aux scratch et beaucoup de podium.

L'assemblée générale c'est déroulée le 22 septembre avec une vingtaine de licenciés présents, le conseil municipal était représenté par le maire Joël ROYERE et Isabel CHABRIER conseillère déléguée.

Lors de ce conseil il a été décidé du tarif des licences, les 10 compétitions réglées par le club, et le voyage de groupe qui se déroulera à ESPELETTE au pays Basque pour la légendaire course des crêtes.

Un nouveau maillot ainsi qu'une veste seront commandés en fin d'année.

Tous les licenciés remercient la municipalité pour la subvention qu'elle nous accorde depuis de nombreuses années. Le club entame sa 36<sup>ème</sup> saison.

## Quelques résultats depuis Septembre:

Dimanche 10 septembre 2<sup>ème</sup> édition du trail les gorges du Thaurion à Chatelus le Marché: 11 athlètes étaient au départ sur le 10 km. Victoire au scratch de Flora Hodin, Florence SCARINGELLA gagne dans la catégorie M4F. Chez les hommes Jean Marc DEVAUTOUR termine 2<sup>ème</sup> au scratch, Michel ROZET 1<sup>er</sup> en M7M.

Sur le 25 km victoire au scratch de Rémy DECOURTEIX après qu'il se soit trompé de parcours et fait 1 km de plus, il réalise une formidable remontada pour finalement l'emporter. Sur cette même distance Guillaume ROBERT 1<sup>er</sup> en MAM et Marco ANCIES 2<sup>ème</sup> en SEM.

Samedi 23 septembre à Eymoutiers ALEFPA TRAIL: 7 coureurs participaient à cette compétition qui a réuni plus de 500 coureurs et autant de randonneurs.



Cyrille Lachambre

Sur le 7 km Flora HODIN 1<sup>ère</sup> en SEF, Florence SCARINGELLA 1<sup>ère</sup> en M4F. En masculin victoire au scratch de Jean-Marc DEVAUTOUR et Gilbert CARROZZA 1<sup>er</sup> en catégorie M9M, Dominique SCAFONE 2<sup>ème</sup> en M6M et Jérémie DUFETEL 3<sup>ème</sup> en M9M. Sur le 44 km Marco ANCIES en duo avec Aymeric LACHERADE terminent en 4h 12 et prennent la première place en duo.

Le lendemain les plus courageux s'alignaient au trail du petit Brionnais à St Sulpice le Guérétois: Flora HODIN qui avait encore pas mal de ressources l'emporte au scratch sur le 8 km. Sur cette même distance Jean-Marc DEVAUTOUR 2<sup>ème</sup>. En catégorie, victoire de Jérémie DUFETEL en M2M, Cyrille LACHAMBRE en M4M, Cyrille RAYMOND en M3M et Jean Pradeau en M7M.

Sur le 16 km un seul engagé du LAC Rémy DECOURTEIX et encore une victoire au scratch pour lui.

Samedi 11 novembre 10 coureurs sur la ligne de départ du 10 km de GOUZON: qualificatif au championnat de FRANCE sur la même distance, très sélectif avec des coureurs venus de tous les clubs de la région, Flora HODIN se qualifie avec un temps de 40'19'' et 2<sup>ème</sup> féminine au scratch bravo à tous.

Prochain rendez-vous le trail du Loup Blanc à Guéret et les championnats de cross en janvier, sans oublier notre rendez-vous annuel, la traversée du Grand Rieu le 14 avril 2024.



Guillaume Robert



Le LAC aux 10 km de Gouzou

# Les Amis de l'École de Masbaraud Mérignat



Les Amis de l'École de Masbaraud remercient grandement la municipalité de Saint Dizier Masbaraud qui, par ces subventions et son soutien, nous ont permis de réaliser un voyage en famille au Zoo de Beauval et organiser une fois de plus la superbe Kermesse au Hall de Bourganeuf en fin d'année scolaire 2023.

Pour cette rentrée 2023-2024 les projets continuent :

- L'ECOLE MULTI-SPORTS s'ouvre aux enfants de l'école de St Dizier Leyrenne : **tous les jeudis de 16h45 à 17h45** à la salle des fêtes/cantine de Masbaraud-Mérignat. IL RESTE DES PLACES, n'hésitez pas à venir nous rencontrer!

- UN NOUVEAU PARTENARIAT voit le jour, nous partons à la découverte de l'anglais autrement, nos enfants pourront bénéficier de temps attractifs et ludiques grâce à GB Language Services. Vous serez informés des dates au moment venu.

- Et la FAMEUSE KERMESSE sera, cette année, de retour au sein de l'école de Masbaraud-Mérignat et non au Hall de Bourganeuf. Elle se déroulera le **samedi 29 juin 2024** !

Bref, encore une année remplie de projets ! Et en attendant le Père Noël qui sera présent le vendredi 22 décembre 2023, un calendrier de l'Avent s'est glissé dans les sacs de nos loulous ...

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves bénévoles, acteurs de la vie scolaire, les usagers, la municipalité et nos partenaires commerçants de Bourganeuf et St Dizier Leyrenne pour leurs différents dons lors de nos Tombolas annuelles.

*Nouveau bureau 2023-2024 : Anaïs Gibard, Présidente - Maryline Margot, Vice-Présidente - Hélène Lefaure, Trésorière - Adeline Menadier-Salesse, Vice-Trésorière - Brodie Gomes, Secrétaire - Blandine Pichot, Vice-Secrétaire.*

Contact : [assolesamisdelecole@outlook.fr](mailto:assolesamisdelecole@outlook.fr) - 06.69.19.09.44 ou 07.81.03.94. 55



# Le Tennis Club La Leyrenne



**Samedi 21 octobre 2023** : Le Club de Tennis a tenu son assemblée générale ordinaire autour de son équipe dirigeante. La saison écoulée a vu tous ses objectifs programmés réalisés, entraînements soutenus, engagements dans les compétitions départementales, 18<sup>ème</sup> fête du tennis réussie, un niveau de jeu de plus en plus élevé avec des jeunes de divers clubs ; Tournoi Galaxie orange du 8 Juillet, stages perfectionnement pour adultes et enfants durant les vacances printemps / été ; location du court aux vacanciers. C'est dans une belle unanimité que cette assemblée a officialisé le calendrier 2024 à voir ci-dessous.

**Stéphanie Foretz**



**Séverine Beltrame**



**19,20 et 21 Juillet 2024**

**30 ans du club avec**

**Séverine et Stéphanie**

**Programme de la saison 2024** : Les entraînements pour tous les licenciés (es) selon calendrier communiqué par le club, stages printemps / été avec Diplômé d'Etat en fonction des demandes et niveaux de jeu débutants ou perfectionnement.

Les 30 ans du club avec la 19<sup>ème</sup> Fête annuelle du tennis sous le parrainage tonique de nos deux joueuses professionnelles qui souhaitent rencontrer enfants, parents, élus (es), associations tout en suivant les deux TMC Dames et Messieurs ainsi qu'échanger raquette à la main avec tous (es). Séances dédicace, débat sur le sport de haut niveau ses plaisirs, ses contraintes (alimentation, entraînements)

Comme toujours ces trois journées sont placées sous le signe du sport mais aussi de la convivialité partagée.

Contact : Tél : 05.55.64.45.18 et/ou 06.84.11.41.56 ; e-mail : [tennis.laleyrenne@orange.fr](mailto:tennis.laleyrenne@orange.fr)



# L'Association Sportive de St Dizier Leyrenne



La nouvelle saison a débuté avec une très bonne nouvelle. Cette année, nous aurons le plaisir d'avoir deux équipes. Notre équipe 1<sup>ère</sup> va évoluer en 2<sup>ème</sup> division et notre équipe 2<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> division. Nous avons un effectif de 45 licenciés au club.



L'objectif de l'équipe 1<sup>ère</sup>, prendre du plaisir et viser les trois premières places du classement. Pour l'équipe 2<sup>ème</sup>, créer un bon groupe avec une bonne ambiance, s'amuser et bien sûr on l'espère quelques victoires. Nous effectuons deux entraînements par semaine avec un grand nombre de joueurs. Nous jouons le dimanche après-midi, l'équipe 2<sup>ème</sup> joue à 13h15 en lever de rideau de l'équipe 1<sup>ère</sup> qui quant à elle joue à 15h à domicile et à l'extérieur suivant le calendrier. L'équipe 1<sup>ère</sup> a joué en coupe Nouvelle Aquitaine en se déplaçant à St Yrieix La Perche, une lourde défaite chez des redoutables adversaires. Nous jouons aussi la coupe de la creuse avec une victoire 6 à 0 contre La Courtine. Nous attendons la date du prochain tour, qui nous opposera à Bord St Georges à domicile. Nous aurons le plaisir de vous accueillir pour nous supporter. L'entrée pour les matchs est gratuite.

Nous avons organisé un repas choucroute qui a été un succès. Merci aux joueurs et aux personnes qui ont participé à cette soirée, rendez-vous l'année prochaine au mois d'octobre pour un nouveau repas ouvert à tous. Prochaine animation, notre loto prévu au mois d'avril avec de nombreux lots. Nous remercions toutes les personnes, les entreprises, les artisans, la mairie qui nous aident et nous suivent tout le long de la saison.

A bientôt pour vous revoir sur nos terrains.



Le président et les dirigeants souhaitent une bonne saison à tous nos joueurs ainsi qu'à tous nos supporters.

**MEILLEURS VŒUX 2024 A TOUS !!!**

# L'Association Gym Volontaire Masbaraud

L'association Gym Volontaire Masbaraud a organisé samedi 21 octobre une randonnée au profit de la ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération nationale octobre rose.

Les adhérentes se sont mobilisées en amont de l'événement pour créer un décor dans le thème afin de recevoir les participants dans une ambiance des plus chaleureuses et confectionner des objets créatifs mis en vente pour l'occasion.

Deux parcours ont été proposés afin de satisfaire un plus grand nombre de marcheurs, un de 8 km et un de 4 km.

Cette mobilisation a été récompensée par un vif succès ! En effet, malgré un temps pluvieux, environ 70 randonneurs ont répondu présents.

A l'arrivée de la randonnée ils se sont tous retrouvés autour du pot de l'amitié et des gâteaux offerts par les membres de l'association.

Dans un esprit toujours sportif des chorégraphies dirigées par la dynamique animatrice du club ont été réalisées.

C'est avec une grande satisfaction que l'association Gym Volontaire Masbaraud a clôturé la manifestation en remettant un don de 558 € à la ligue contre le cancer.



# La page de l'opposition

## Epicerie

Après 4 longs mois d'attente, l'épicerie de Saint Dizier vient enfin de rouvrir ses portes, agrémentée d'un bar et de nombreux autres services.

Le centre commercial trouve ainsi sa configuration telle que prévue par la municipalité précédente et qui, faute de candidats, n'avait pu être réalisée.

En presque 4 ans, malgré toutes les difficultés rencontrées, la régie a permis les conditions de cette évolution.

Nous souhaitons aux repreneurs de réussir dans leur entreprise et à Jean Pierre et Claudine de s'épanouir dans leur nouvelle vie.

## Plan d'eau

La 2<sup>e</sup> tranche des travaux du plan d'eau est achevée, dans le strict respect du projet approuvé en 2018.

Les curieux qui se sont approchés du site ont pu voir à quel point il est bouleversé. Les travaux se termineront en septembre 2024. Il est impératif de prévoir dès maintenant la réhabilitation et les aménagements des abords du plan d'eau reconfiguré et du camping, en concertation avec la population et les associations locales.

## Chaufferie bois

Même si le climat se réchauffe, nous avons encore besoin de chauffer les locaux municipaux en hiver.

C'est pourquoi la reprise du projet de chaufferie bois, ébauché en 2018, est la bienvenue.

En effet les chaudières fioul de l'école et la mairie à saint Dizier sont à bout de souffle. Sans parler de l'utilisation d'une énergie obsolète.

De plus, la période est propice, avec la mise en place de subventions et d'aides pour les économies d'énergies.

## Eclairage Public

Toujours dans le cadre des économies d'énergie, la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit a permis des économies substantielles, malgré l'augmentation du prix de l'électricité.

Une autre piste d'économie est la mise en place de lampes basse consommation.

A notre sens, après le quartier de la gare, il faut continuer la rénovation de l'éclairage public, d'autant plus que le Syndicat Des Energies de la Creuse prend en charge une grande partie de ces travaux.

## Des projets à foison

Tout cela nous amène à parler des projets éoliens et photovoltaïques dans la commune. Devons-nous laisser tous ces projets se développer de façon anarchique ? Pour l'instant le conseil municipal est dans l'indécision.

Au cours de la dernière réunion, 6 conseillers se sont prononcés pour le projet de parc éolien proposé (sur près de 40 ha pour 23280 panneaux installés), 5 contre et 4 abstentions, alors que les communes de Janailat et Augères ont voté contre.

## La communauté de communes

D'ici 3 ans, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en place.

La distribution de l'eau, l'assainissement collectif seront transférés obligatoirement à la com com.

Début 2024, le SPANC, déjà compétence intercommunautaire, est transféré à EVOLIS.

Une nouvelle réglementation pour le ramassage des ordures ménagères mettra en place la taxation à l'enlèvement (on payera aux sacs ramassés).

Nous nous devons d'être vigilants sur tous ces transferts de compétences et rester soucieux des intérêts de nos concitoyens.

## Meilleurs vœux pour 2024

# Infos animaux domestiques

Si vous êtes propriétaire d'un animal domestique ou que vous envisagez de le devenir, voici un petit rappel des règles de détention.

Avant d'acquérir un chien ou un chat, assurez vous qu'il soit identifié. S'il s'agit d'un chien de catégorie 1 ou 2, attention il vous faut une autorisation!

Les conditions de vie de l'animal doivent être compatibles avec les impératifs de son espèce. Il doit avoir accès à de la nourriture et de l'eau propre en quantité suffisante. Il doit également avoir accès à un abri ou une niche et bien sûr ne doit pas subir de mauvais traitements.

Le propriétaire d'un animal reste responsable des dommages qu'il peut causer, qu'il soit sous sa garde ou égaré/échappé.

La divagation d'animaux domestiques est interdite et soumise à une amende de 150 €. Attention à la divagation des chats qui engendre un grand nombre de chatons abandonnés.

Retrouvez l'intégralité des informations à l'adresse suivante :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34877>



## Incidivités



Un dépôt sauvage de déchets a été trouvé dans un chemin de notre commune, à quelques kilomètres de la déchetterie .

Nous vous rappelons que la déchetterie est ouverte aux horaires suivants.



### Horaires de la déchetterie

	Du 01/04 au 30/09		Du 01/10 au 31/03	
LUNDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
MARDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MERCREDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
JEUDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
VENDREDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
SAMEDI	8H00 - 12H00	14H00 - 18H00	8H00 - 12H00	14H00 - 17H00
DIMANCHE	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

# Les rendez-vous festifs



**Notez dès à présent les rendez-vous  
des festivités du  
premier semestre 2024  
(liste non exhaustive)**

DATE	FESTIVITÉ	LIEU
12 Janvier 2024	Vœux de la municipalité	Salle des fêtes de St Dizier
26 Janvier 2024	Assemblée générale de Patrimoine et loisirs	Salle des fêtes de St Dizier
14 Avril 2024	Traversée du Grand Rieux	
29 Juin 2024	Concert La folie des années 80	Stade de St Dizier
19,20,21 Juillet 2024	Fête du tennis 30 ans du TC la	Court de tennis
4 Août 2024	Course de caisses à savon	